

FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (1/4)

Secteurs sélectionnés



Agriculture



Mines

Etat des lieux du processus d'engagement volontaire au Congo:

Scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2

ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DE DIALOGUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

AGRICULTURE



Echanges bilatéraux



1 atelier de clôture et de discussion des scénarios d'engagement

Acteurs :

- Secteur public (autorités locales)
- Secteur privé (faïtières; organisations de producteurs)
- OSC
- Médias

MINES



Echanges bilatéraux



1 atelier de clôture et de discussion des scénarios d'engagement

Acteurs :

- Secteur public (autorités locales)
- Secteur privé (faïtières; organisations de producteurs)
- OSC
- Médias

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Agriculture



- **Cultures vivrières** : feux de phytomasse / feux de brousse, conversion des forêts en zones cultivées
- **Cultures maraîchères** : dégradation des terres à cause de l'usage répété des pesticides et le manque de formation adéquate sur l'application des traitements phytosanitaires, baisse de la fertilité des sols
- **Agro-industries** (canne à sucre, palmier à huile, hévéa) : grande emprise foncière, feux de brousse, déforestation, pollutions liées au pesticides

Mines



- **Défrichement du terrain** causé par la construction de routes, de forages exploratoires et de parcs à boue
- **Pollution : rejets dans les plans d'eau** (dépôt de résidus miniers dans les eaux) et **dans l'air** (poussières et émissions des fonderies), pollution lumineuse et sonore
- Fragmentation des habitats forestiers
- Braconnage

FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

<p>Agriculture</p>	<p><u>Armateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les armateurs et les pêcheurs artisans s'engagent à s'organiser en groupements • Les armateurs s'engagent à appuyer l'administration de la pêche pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries d'ici 2030 <p><u>Producteurs agricoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les exploitants agricoles s'engagent à intégrer et à appliquer progressivement les principes d'une agriculture écologique • Les petits producteurs s'engagent à réduire de 80% l'utilisation des pesticides chimiques en zone urbaine et périurbaine • Les partenaires s'engagent à accompagner l'administration de la pêche dans les projets d'immersion des récifs artificiels dans la zone de la pêche artisanale <p><u>Gouvernement</u> (<i>Enabling conditions – EC</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Gouvernement s'engage à mettre en place un cadre légal d'ici 2025</i> • <i>Le Gouvernement s'engage à favoriser une agriculture climato-écologique</i> • <i>Le Gouvernement s'engage à promouvoir le développement de l'agroforesterie en zone de savane</i> • <i>Le Gouvernement s'engage à renforcer le cadre réglementaire sur les pêcheries</i> • <i>Le Gouvernement s'engage à renforcer les mécanismes de surveillance</i>
<p>Mines</p>	<p><u>Mines industrielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les compagnies minières s'engagent à accompagner la mise en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées et des plans d'aménagement de pêcheries, à proximité des zones d'exploitation minière industrielle • Les sociétés minières s'engagent à réhabiliter progressivement 100% des sites dégradés <p><u>Mines à petite échelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Gouvernement s'engage à inciter la création d'une sous fédération des exploitants des mines à petite échelle au sein d'UNICONGO (EC)</i> • Les exploitants s'engagent à disposer des certificats de conformité environnementale et à mettre en œuvre les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) • Les exploitants s'engagent à réhabiliter progressivement 100% des sites dégradés • Les exploitants s'engagent à appliquer les techniques d'exploitation sans utilisation des produits chimiques prohibés, suivant les dispositions légales <p><u>Artisans miniers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Gouvernement s'engage à formaliser le secteur minier artisanal à travers le Ministère en charge des industries minières (EC)</i> • Les coopératives minières s'engagent à signer des conventions qui encouragent la conservation de la biodiversité • Les artisans miniers s'engagent à appliquer les techniques d'exploitation minière sans utilisation des produits chimiques prohibés



FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (3/4)

OBSTACLES RENCONTRÉS DANS LE PROCESSUS D'EV

Facteurs internes au projet	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage tardif du projet avec un premier COPIL en février 2021 • Faibles capacités initiales d'intervention de l'opérateur et prise de poste tardive de l'AT en mai 2021 • Délais de recrutement du prestataire des DIAG 1 et 2 et résiliation de la prestation
Facteurs externes au projet	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit d'appropriation du projet par les parties prenantes privées • Difficultés à rassembler les parties prenantes pour la validation des diagnostics et le choix des secteurs (identification des secteurs en février 2022) • Temps de dialogue trop restreint

EVALUATION DES **SCENARIOS D'ENGAGEMENT** IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2

Critères	Agriculture	Mines et carrières
Caractère « SMART » des solutions identifiées (scénarios d'engagement du DIAG 2)		
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs concernés par les scénarios d'engagement	En partie	En partie
[Mesurable] Cibles chiffrées	En partie	En partie
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Non
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	7 ; 10 ; 14	1 ; 2 ; 14
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non
Conclusion	Pas de pistes d'EV au-delà des scénarios identifiés dans le DIAG 2	





FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)

